

JUNGLE BOOGIE ALIAS*GSP (Etalon Approuvé PFS)

Vendeur :

Dénomination : TEAM GSP

Nom : Claire Parmentier

Adresse : 109 Grison, 44540 Saint Mars la Jaille

Tel : 07 85 65 06 93

Mail : teamgsp337@gmail.com

Acheteur :

Dénomination :

Nom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Jument :

Nom :

Race :

Père :

Mère :

N° SIRE :

Taille :

Centre de mise en place :

Nom :

Adresse

Tel :

Date souhaitée de l'envoi des paillettes :

Conditions de vente 2023 en IAC : dans le cadre du Programme jeune génétique ANPFS

- Frais de réservation offerts
- Frais de transport : 125 euros TTC (dont TVA 20%)
- Saillie : 350 euros TTC poulain vivant (dont TVA 5,5%)

La réservation sera effective au retour du présent contrat signé et accompagné de 2 chèques à l'ordre de « Claire Parmentier » :

- 1 chèque de 125 euros correspondant aux frais de transport des doses, encaissable à la réservation
- 1 chèque de 350 euros encaissable 48h après la naissance du poulain

Après encaissement du chèque correspondant aux frais de transport, le vendeur s'engage à envoyer deux doses de huit paillettes chacune au centre d'insémination indiqué ci-dessus par l'acheteur.

A l'encaissement du chèque de saillie, le vendeur s'engage à remettre le certificat de saillie à l'éleveur, qui lui-même s'engage à effectuer la déclaration de naissance auprès de l'IFCE.

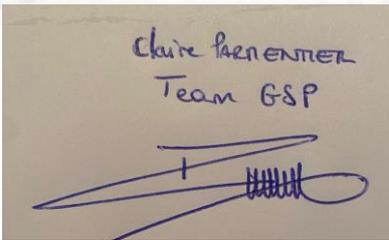
En cas d'avortement de la jument ou de décès du poulain à la naissance, et à la production d'un certificat vétérinaire d'avortement ou de décès du poulain, le chèque de saillie sera renvoyé à l'éleveur.

Fait en double exemplaire

Le

A

Signature du vendeur



Claire PARMENTIER
Team GSP

Signature de l'acheteur

précédé de la mention « lu et approuvé »